

Sondage canadien sur le soin des collections

Résumé des résultats

Introduction

L'Association canadienne pour la conservation et la restauration des biens culturels (ACCR) et l'Association canadienne des restaurateurs professionnels (ACRP) sont fières de présenter le premier sondage national du genre à examiner l'état actuel du soin et de la conservation des collections au sein des institutions du patrimoine au Canada. Ces données peuvent être utilisées librement pour des campagnes de sensibilisation ou de levée de fonds, ou pour l'élaboration de programmes. Les réponses furent récoltées par le biais d'un logiciel de sondage en ligne entre le 23 mai et le 31 juillet 2018. Comme pour tous les sondages qui utilisent une invitation ouverte à participer via des réseaux électroniques, les résultats sont déterminés par les répondants qui y ont accès et qui sont incités à y répondre. La provenance et les profils des répondants sont présentés au début de ce document. Veuillez noter que pour ce rapport, on définit les régions canadiennes comme suit : l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard), le Centre (Ontario, Québec), les Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba), l'Ouest (Colombie-Britannique), le Nord (Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, Nunavut).

Partenaires associés

L'ACCR et l'ACRP souhaitent remercier les organisations suivantes, qui ont gentiment accepté de partager le lien du sondage à travers leurs réseaux respectifs.

Alberta Museums Association
Archives Society of Alberta
Association des archivistes du Québec
Association des musées canadiens
Association of Manitoba Museums
Association of Newfoundland and Labrador Archives
Association of Nova Scotia Museums
British Columbia Museums Association
Community Museums Association of PEI
Conseil canadien des archives
Gouvernement du Nunavut, Ministère de la culture et du patrimoine

Gouvernement du Yukon, Ministère du tourisme
ICOM-Canada
Institut canadien de conservation
Museum Association of Newfoundland and Labrador
Museum Association of Saskatchewan
Ontario Museum Association
Organisation des directeurs de musées d'art
Regroupement des services d'archives privées agréés du Québec
Réseau canadien d'information sur le patrimoine
Saskatchewan Council for Archives and Archivists
Société des musées du Québec

Auteurs

Simon Lambert, Gyllian Porteous, Sophia Zweifel

Comité technique

Heather Dumka (ACRP), Diana Komejan (ACRP),
Simon Lambert (CAC), Miki Lee (ACRP),
Gyllian Porteous (CAC), Sophia Zweifel (CAC)



© CAC-ACCR & CAPC-ACRP, 2019

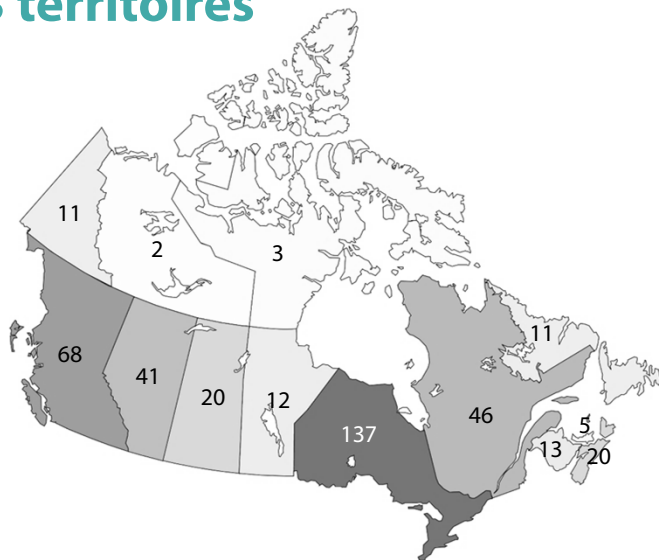


Document mis à disposition selon les termes de la licence

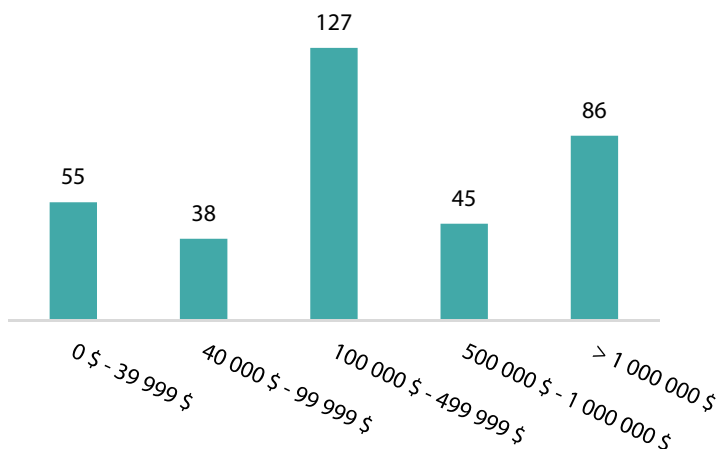
[Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International \(CC BY-NC-ND 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)

Profil des répondants

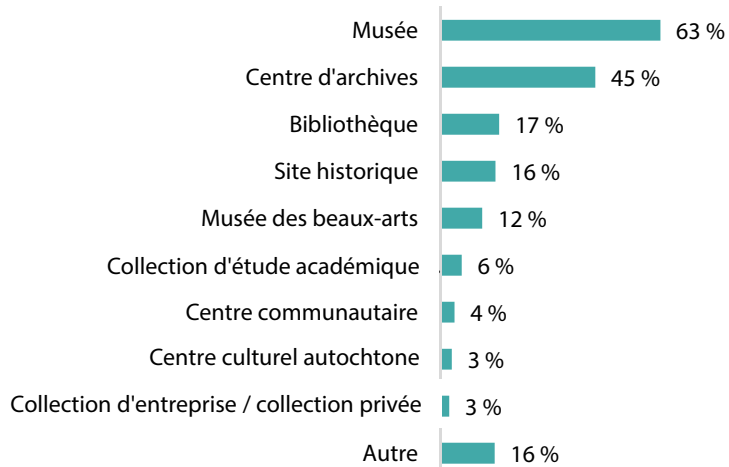
389 institutions de 10 provinces et 3 territoires



Distribution géographique des répondants



Nombre de répondants, par budget de fonctionnement (CAD) (2017)



Comment les répondants décrivent leur institution, par nombre de réponses (ils pouvaient sélectionner plus d'une option) (389 réponses)

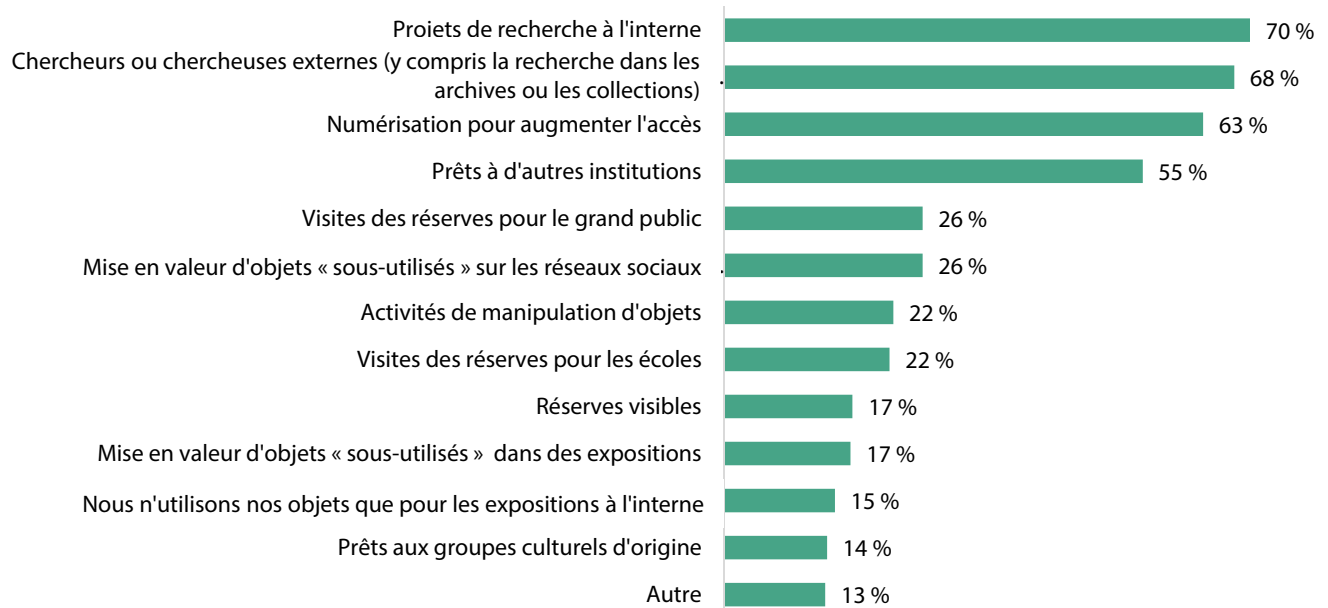


Comment les répondants décrivent leur rôle, par nombre de réponses (ils pouvaient sélectionner plus d'une option) (389 réponses)

Plusieurs ont répondu au sondage en équipe, et plusieurs répondants individuels assument plus d'un rôle au sein de leur institution. Les types d'institutions les plus fréquents étaient les musées et les centres d'archives. Toutefois, près de la moitié des répondants ont indiqué que leurs institutions comprennent plusieurs fonctions. Plusieurs types de collections sont représentés.

En tout, ces institutions s'occupent de plus de 106 millions d'objets et 510 kilomètres linéaires de documents d'archives (381 réponses)

Les collections constituent une ressource précieuse



Comment les répondants utilisent leurs collections (mis à part pour les expositions) (388 réponses)

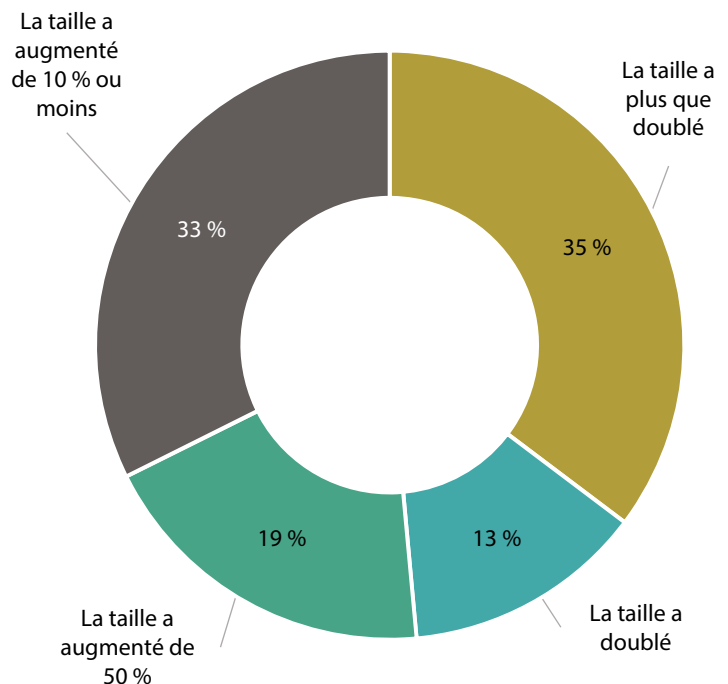
Les collections canadiennes grossissent rapidement. 48 % des répondants disent que la taille de leur collection a doublé, ou plus que doublé, au cours des 20 dernières années

Les collections constituent une ressource extrêmement précieuse pour les communautés. En plus d'être utilisées pour les expositions, elles sont essentielles aux projets de recherche historique et culturelle, à la programmation culturelle et à l'engagement communautaire.

On utilise surtout les collections à des fins « traditionnelles » (c.-à-d. pour la recherche et les prêts). Par contre, la numérisation, qui occupe le troisième rang, présente plusieurs occasions novatrices de toucher des publics nouveaux et diversifiés.

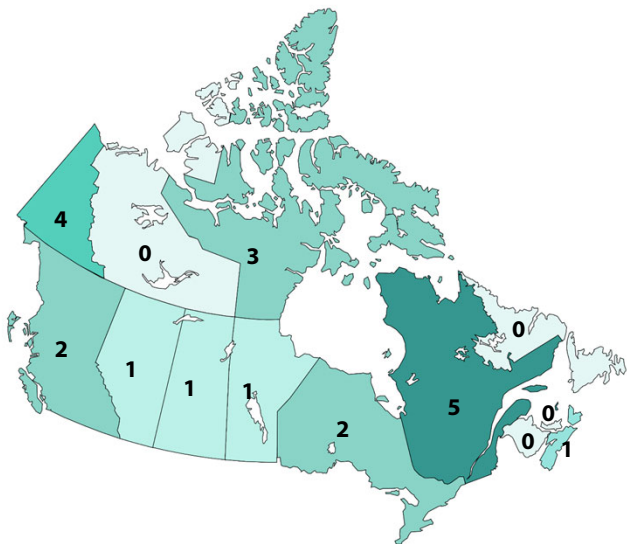
Plusieurs répondants disent utiliser les collections qu'on garde habituellement « en arrière-scène » pour des visites guidées des réserves, des campagnes sur les médias sociaux, des réserves visibles et des expositions spéciales.

Certains répondants disent aussi utiliser leurs collections pour des festivals dans leur communauté ou pour d'autres activités patrimoniales, pour l'enseignement en salle de classe, pour des programmes de sensibilisation communautaire, pour des ateliers de mise en valeur des connaissances traditionnelles, et pour une multitude de types de publications (c.-à-d. imprimés, blogs, sites web).

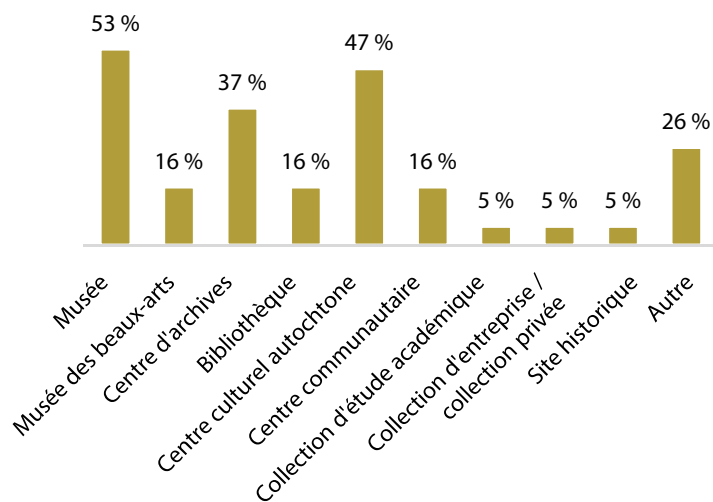


Changement dans la taille des collections, par rapport à il y a 20 ans (1998) (384 réponses)

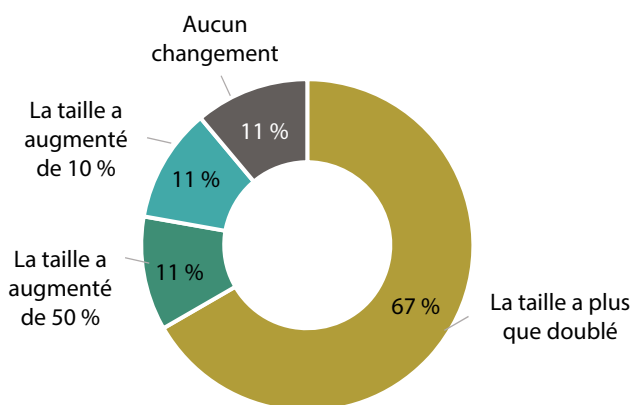
Objets issus des communautés autochtones



Distribution géographique des institutions autochtones ayant participé au sondage



Comment les répondants provenant d'institutions autochtones décrivent leur institution, par nombre de réponses (ils pouvaient sélectionner plus d'une option) (19 réponses)

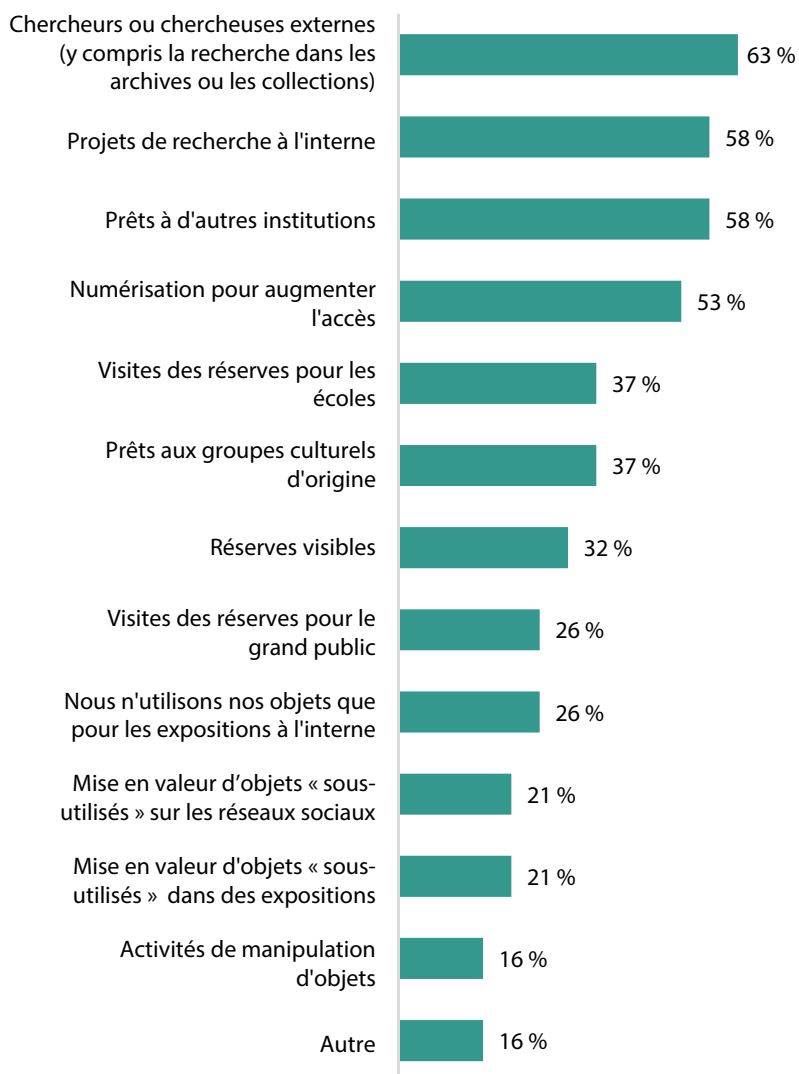


Changement dans la taille des collections des institutions autochtones, par rapport à il y a 20 ans (1998) (18 réponses)

5 % des répondants proviennent d'institutions autochtones, qui comprennent à leur tour divers types d'institutions.

Au cours des 20 dernières années, les collections des institutions autochtones ont grossi beaucoup plus rapidement que celles des institutions non-autochtones : 67 % disent que la taille de leur collection a plus que doublé (contre 35 % pour les répondants en général).

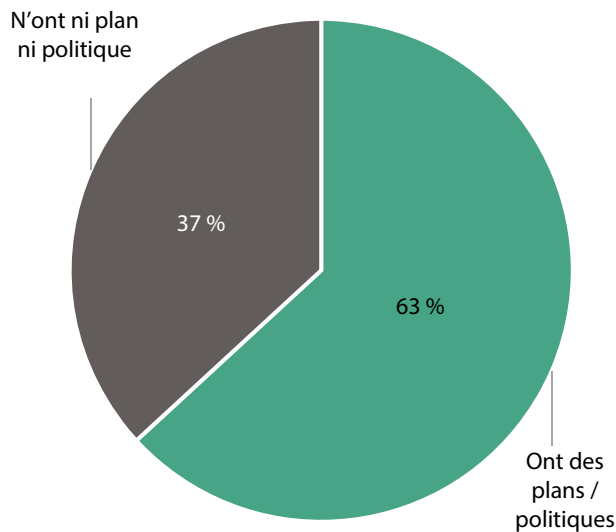
On y utilise les collections deux fois plus pour des visites des réserves adressées aux groupes étudiants, pour des prêts aux groupes culturels d'origine et pour des réserves visibles (en comparaison avec les répondants en général).



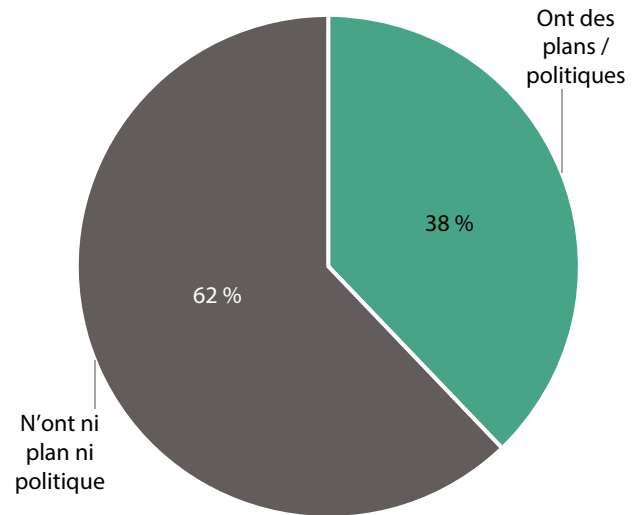
Comment les institutions autochtones utilisent leurs collections (à part pour les expositions) (19 réponses)

Objets issus des communautés autochtones

58 % des institutions non-autochtones ayant répondu au sondage disent que leur collection comprend au moins 1 % d'objets issus des Premières Nations, des communautés inuites ou métis. Selon les estimations partagées dans ce sondage, cela représenterait plus de 6 millions d'objets dans les 207 institutions qui ont répondu à cette question.



Les institutions autochtones ont-elles des plans ou politiques pour le rapatriement d'objets d'origine autochtone ? (19 réponses)

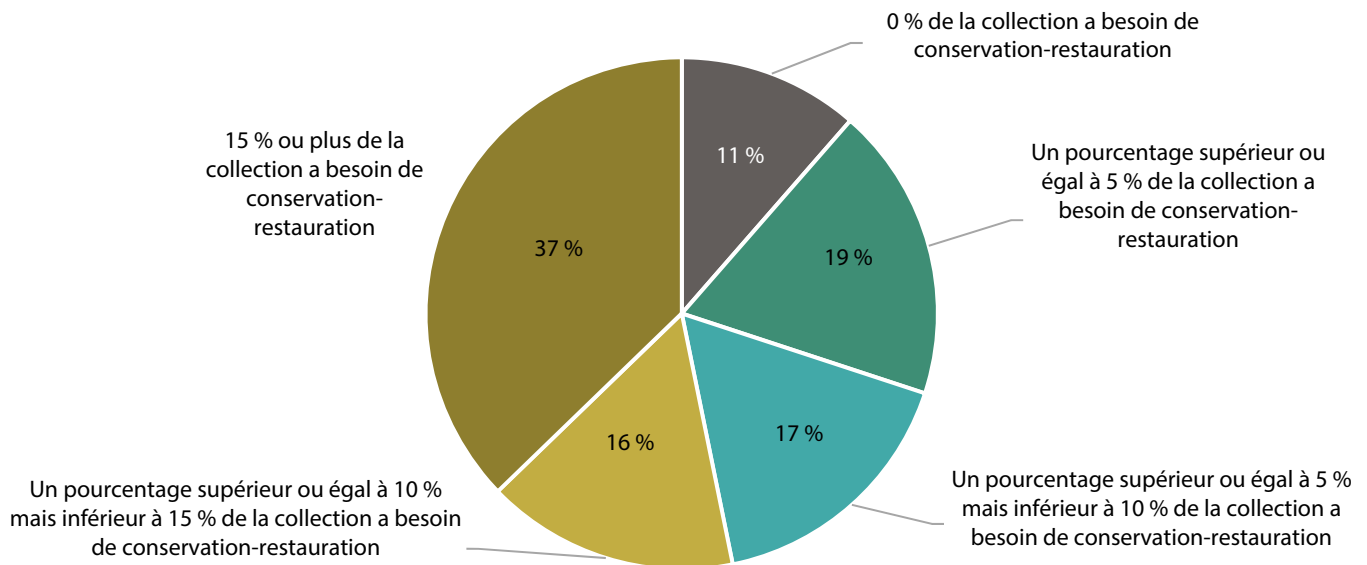


Les institutions non-autochtones qui ont des collections autochtones ont-elles des plans ou politiques pour le rapatriement d'objets d'origine autochtone ? (206 réponses)

47 % des institutions non-autochtones collaborent avec des membres des communautés autochtones pour le soin, l'intervention de conservation-restauration et l'utilisation d'objets d'origine autochtone

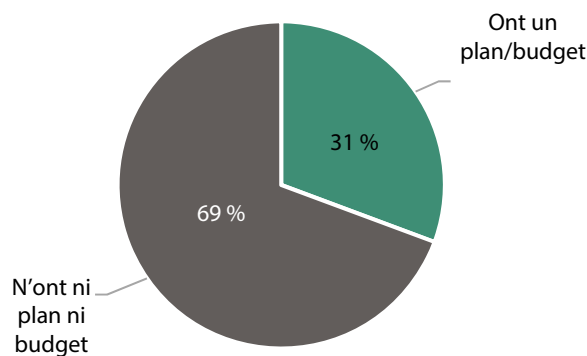
Parmi les institutions non-autochtones, certaines indiquent que les demandes de rapatriement sont traitées au cas par cas sans s'appuyer sur une politique globale, tandis que d'autres mentionnent que la question du rapatriement n'a pas été abordée au sein de leur institution. Plusieurs répondants au sondage concluent que le rapatriement d'objets autochtones ne s'applique pas à leur institution et que de telles politiques ne sont pas nécessaires pour diverses raisons : la nature de leurs collections (par ex. musée d'art contemporain n'ayant que des œuvres autochtones contemporaines dans leur collection), la quantité d'objets, ou parce qu'il a été déterminé au sein de l'institution que les collections ne comprennent pas d'objets « spirituels », « significatifs », ou « uniques ». Les réponses du sondage ne fournissent pas d'information sur le raisonnement derrière ces conclusions. Certains répondants indiquent que le manque de ressources financières et humaines les empêche de prioriser la mise en œuvre d'une politique de rapatriement. Plusieurs commentaires indiquent que les institutions voudraient bien adopter une politique de rapatriement, mais ne savent pas par où commencer.

Besoins des collections en conservation-restauration

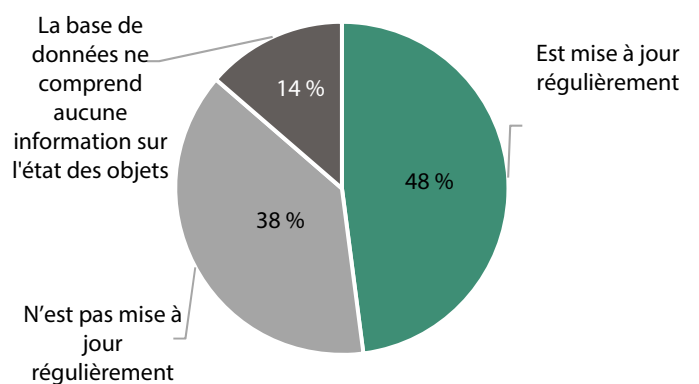


Pourcentage approximatif de la collection ayant besoin de conservation-restauration avant que les objets puissent être utilisés par l'institution (377 réponses)

69 % des répondants n'ont ni plan ni budget pour les objets ayant besoin de conservation-restauration (362 réponses)



Les institutions ont-elles un plan/budget pour les objets ayant besoin de conservation-restauration ? (362 réponses)

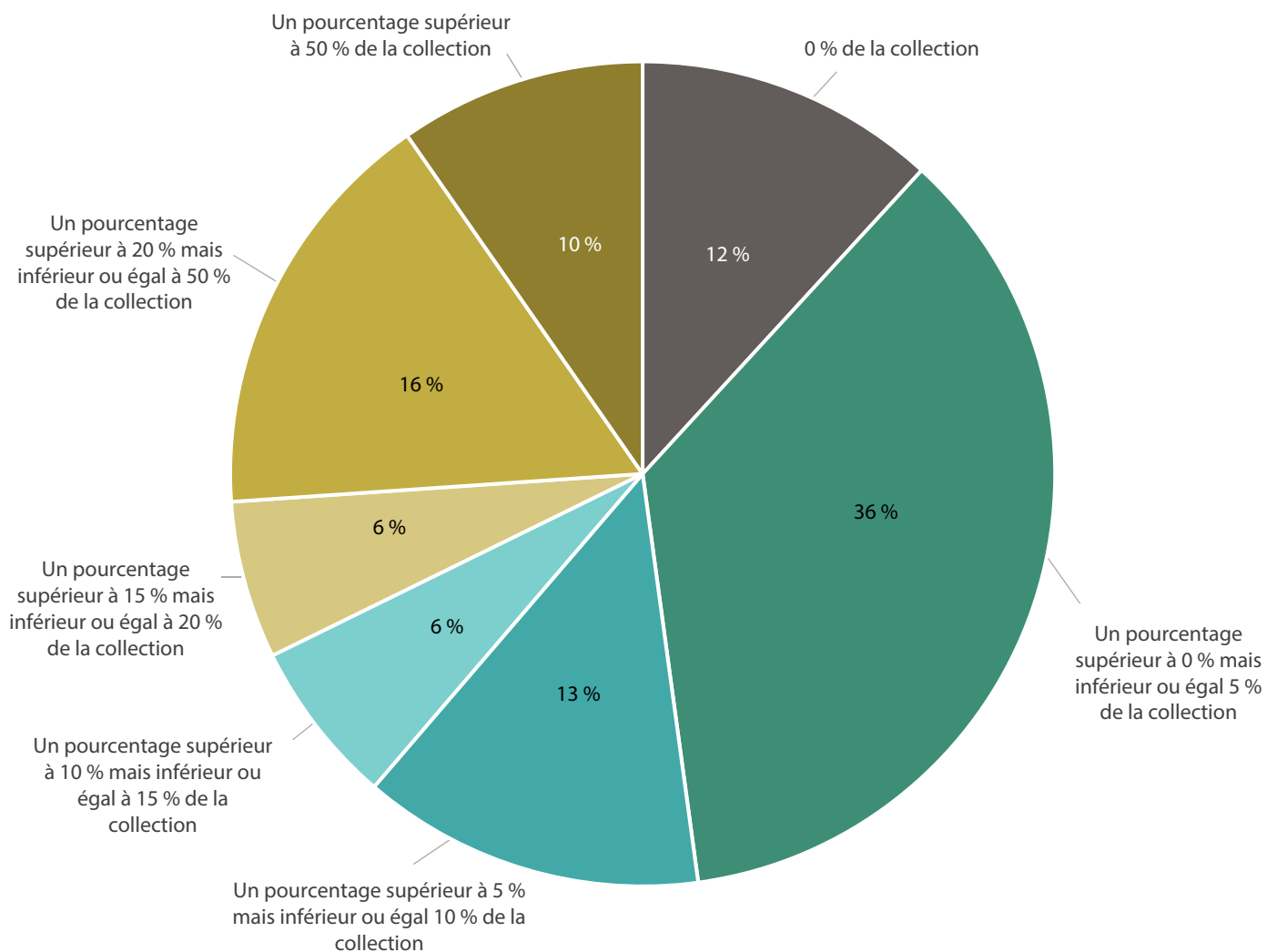


Les changements de l'état des objets sont-ils mis à jour régulièrement dans la base de données des collections ou de la conservation ? (388 réponses)

Le véritable nombre d'objets ayant besoin de conservation-restauration pourrait varier puisque seulement la moitié des institutions ayant répondu effectuent une mise à jour régulière des informations concernant l'état des objets dans leur base de données des collections. Plusieurs répondants indiquent qu'ils n'ont pas le temps, les connaissances ou les ressources pour identifier les besoins en conservation-restauration.

Collections à risque – dissociation

39 % des répondants estiment que plus de 10 % de leur collection est constituée d'objets « sans statut » *, tandis que 10 % estiment que ce montant s'élève à 50 % ou plus



Pourcentage approximatif d'objets « sans statut » parmi les collections (372 réponses)

* Objets « sans statut », c.-à-d. qui n'ont aucune documentation et qui demeurent ainsi même après avoir tenté de les associer à la documentation sur la collection permanente et sur les prêts.

Les deux autres problèmes liés à la dissociation étaient que les inventaires sont incomplets et que l'information sur la provenance des objets n'est pas toujours, ou n'a pas toujours été, enregistrée et sauvegardée.

Collections à risque – installations

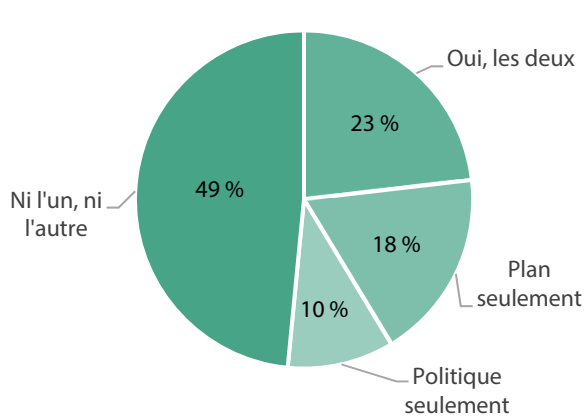
36 % des répondants n'ont aucun système d'extinction automatique des incendies dans au moins l'une des installations principales pour les collections ; 11 % n'ont aucun système de détection incendie (386 réponses)



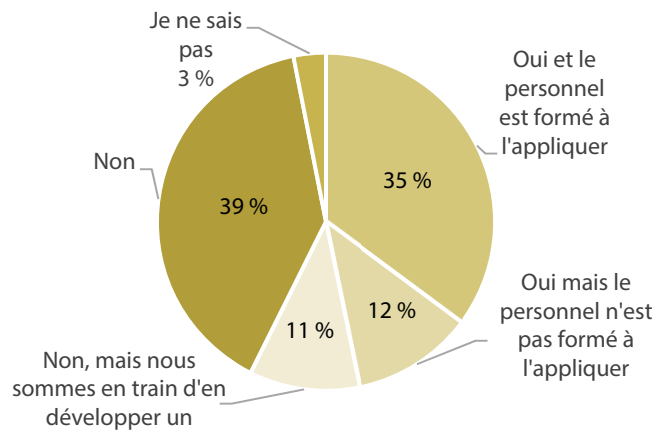
Problèmes affectant toute installation principale où sont situées des collections (386 réponses)

Les institutions font face à une vaste gamme de défis qui, dans plusieurs cas, mettent leurs collections à risque. Au sein des plus petites institutions (budget < 40 000 CAD), l'absence de système d'extinction automatique des incendies occupe le premier rang, tandis que pour les plus grosses institutions (budget > 1 million CAD), ce sont les unités de rangement et allées surencombrées dans les réserves. Les institutions en Atlantique sont plus nombreuses à ne pas disposer de système d'extinction automatique des incendies par rapport aux autres régions du pays. Toutefois, il est encourageant que 14 % des répondants indiquent n'avoir aucun des problèmes énumérés. Les principaux problèmes identifiés par les institutions autochtones étaient le suremboulement des unités de rangement et des allées dans les réserves ainsi que le risque d'endommagement des objets en raison d'un mauvais conditionnement ; cela reflète les résultats des répondants en général.

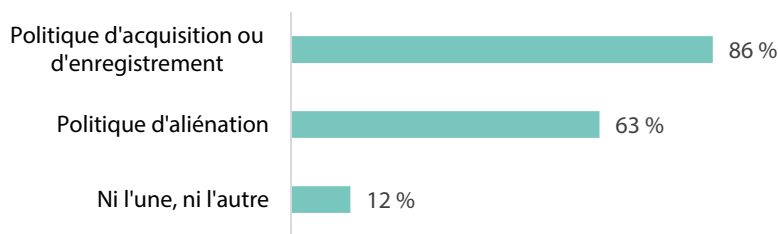
Collections à risque – politiques et procédures



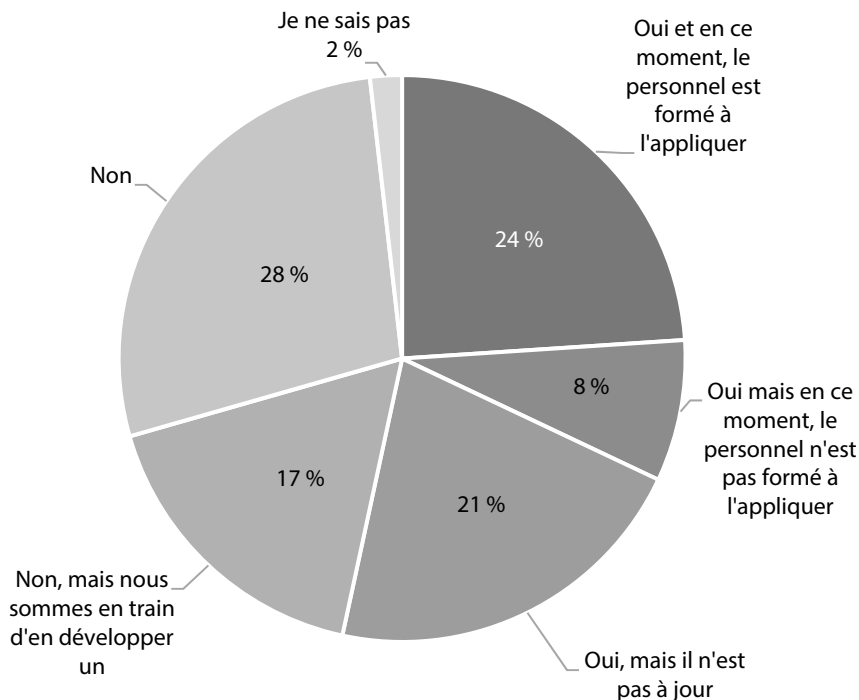
Y'a-t-il un plan ou une politique de préservation pour les collections numériques ? (376 réponses)



Y'a-t-il un plan de lutte antiparasitaire intégré ? (387 réponses)



Institutions ayant une politique d'acquisition et/ou d'aliénation (388 réponses)



Y'a-t-il un plan d'urgence qui comprend des mesures pour la protection des collections et l'intervention en cas d'urgence? (384 réponses)

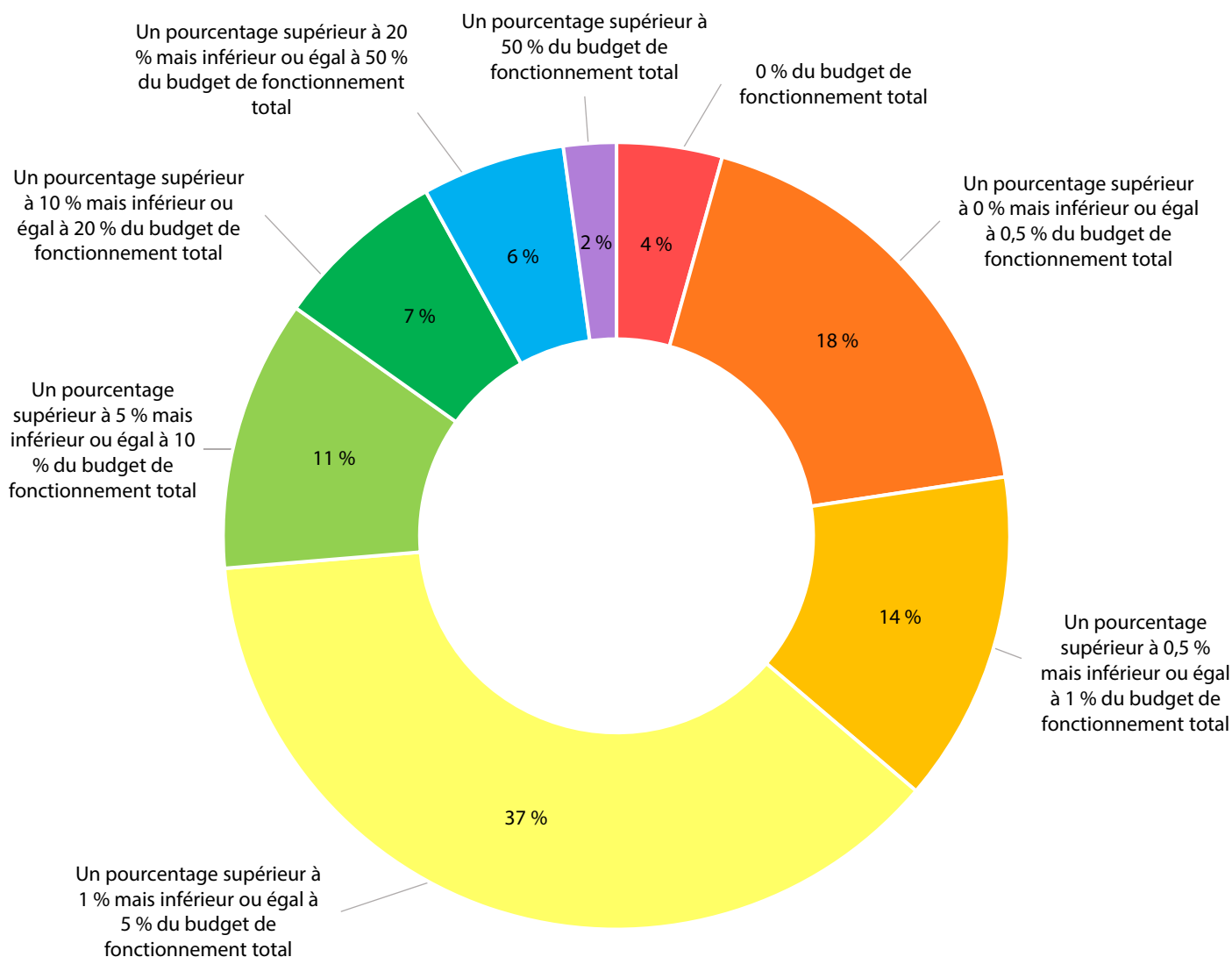
Presque la moitié des répondants avec des collections numériques n'ont ni politique ni plan de préservation. Les résultats obtenus sont similaires, quelle que soit la taille de l'institution ou son budget de fonctionnement.

Trois institutions sur quatre (76 %) n'ont pas encore un plan d'urgence fonctionnel* pour leur collection, et deux institutions sur trois (65 %) n'ont pas de plan fonctionnel* pour la lutte antiparasitaire intégrée. Plus le budget de fonctionnement augmente, plus les institutions disent avoir un plan de lutte antiparasitaire intégrée avec du personnel formé à sa mise en œuvre.

* Fonctionnel : en place, à jour avec du personnel formé à sa mise en œuvre.

Ressources financières pour le soin des collections

En 2017, 73 % des répondants dépensaient moins de 5 % de leur budget de fonctionnement sur le soin des collections* ; 36 % dépensaient moins de 1 % (323 réponses)

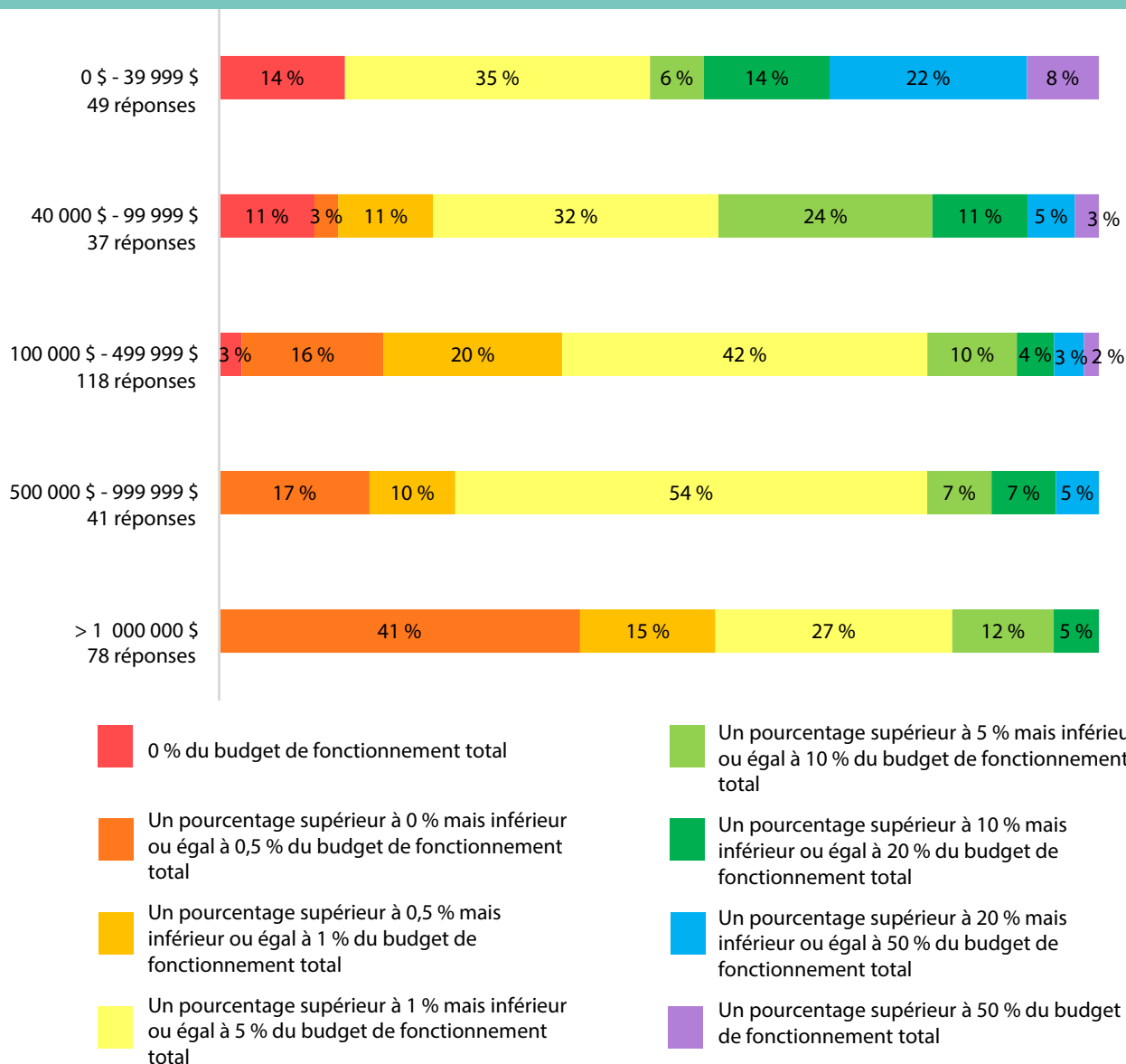


Pourcentage du budget de fonctionnement total alloué au soin des collections en 2017 (323 réponses)

* Pour les dépenses liées au « soin des collections », il a été demandé aux répondants d'inclure tous les matériaux, l'équipement, les fournitures, les frais de consultants ou d'entrepreneurs externes (p. ex. services antiparasitaires, transporteurs, techniciens spécialisés), etc. mais d'exclure les salaires et avantages sociaux des employés.

Certains répondants ont précisé que leur budget de fonctionnement dépend de subventions et peut donc varier d'année en année.

Ressources financières pour le soin des collections

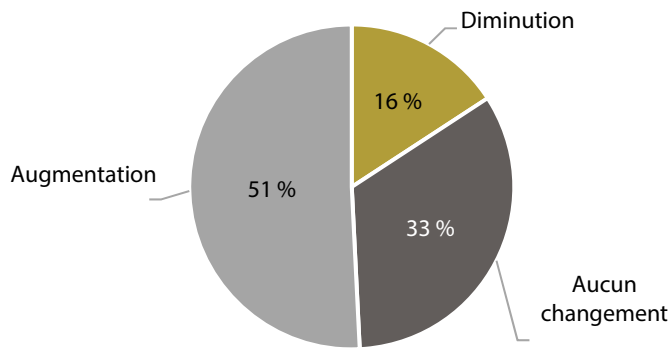


Dépenses liées au soin des collections en 2017, selon le budget de fonctionnement des institutions (323 réponses)

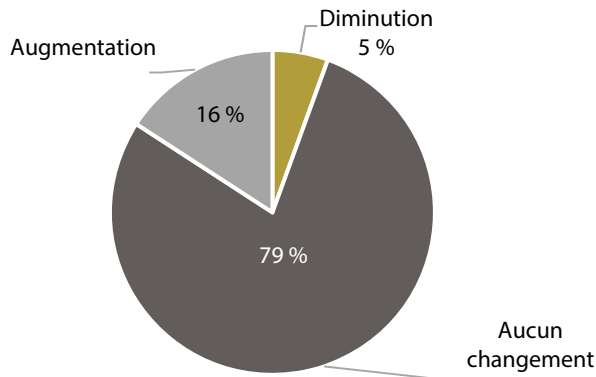
La plupart des institutions avec un budget de fonctionnement se situant entre 0 CAD et 1 million CAD ont dépensé entre 1 et 5 % de leur budget total sur le soin des collections. Tandis que les institutions avec un budget de fonctionnement supérieur à 1 million CAD ont dépensé moins de 0,5 % de leur budget total sur le soin des collections. D'après les réponses au sondage, le pourcentage du budget total alloué au soin des collections diminue à mesure que le budget total augmente.

Concernant les institutions avec un plus petit budget (< 40 000 CAD) deux tendances apparaissent : soit les institutions n'ont aucune dépense allouée au soin des collections, soit les institutions dépensent plus de 20 %, ou plus de 50 %, de leur budget de fonctionnement pour le soin des collections. Bien qu'une part importante du budget de fonctionnement soit allouée au soin des collections, chose qui illustre son importance pour ces institutions, il est important de souligner l'impact que de telles dépenses peuvent avoir sur les autres activités de ces institutions, qui sont parfois saisonnières et/ou gérées par des bénévoles. La plupart de ces institutions ont des budgets trop bas pour être admissibles à certaines subventions qui pourraient soutenir le soin des collections.

Ressources pour le soin des collections – employés et installations

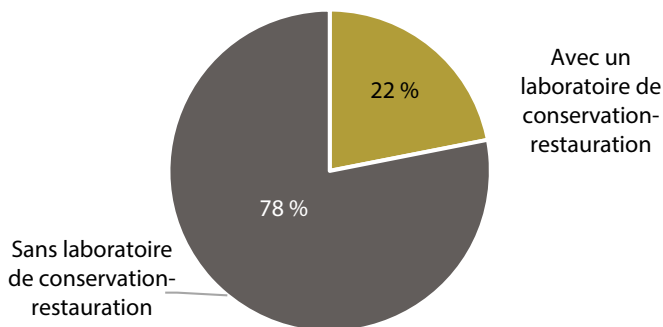


Changement relatif dans le nombre d'employés rémunérés qui contribuent au soin des collections, par rapport à il y a 20 ans (1998) (380 réponses)



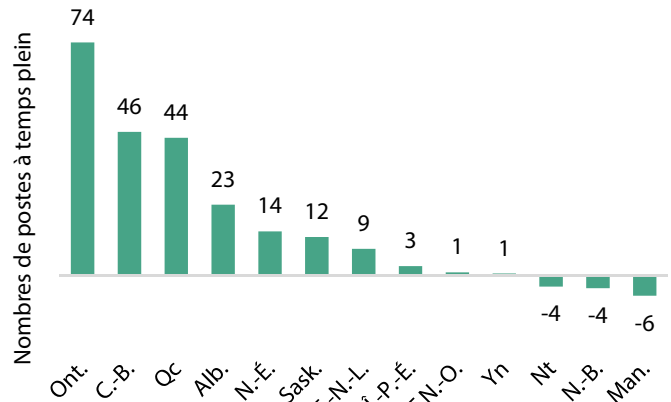
Changement relatif dans le nombre de conservateurs-restaurateurs formés* (c.-à-d. diplômés d'un programme reconnu) qui contribuent au soin des collections, par rapport à il y a 20 ans (1998) (379 réponses)

* Compris dans le graphique « Employés rémunérés qui contribuent au soin des collections » ci-dessus.



Pourcentage des institutions qui ont accès à un laboratoire de conservation-restauration adéquat équipé pour effectuer des interventions sur les collections (388 réponses)

En dépit de la croissance rapide des collections, 1 répondant sur 3 n'a noté aucun changement dans le nombre d'employés attirés au soin des collections depuis 20 ans ; 1 répondant sur 6 a plutôt noté une diminution.



Augmentation et diminution nettes, par province, du nombre d'employés rémunérés qui contribuent au soin des collections, par rapport à il y a 20 ans (380 réponses)

Parmi les répondants, le nombre total de postes rémunérés attirés au soin des collections a augmenté de 31 % au cours des 20 dernières années, c.-à-d. 211 postes équivalents temps plein* (ETP). Au cours de la même période, les institutions du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et du Nunavut ont noté une diminution nette des employés attirés au soin des collections.

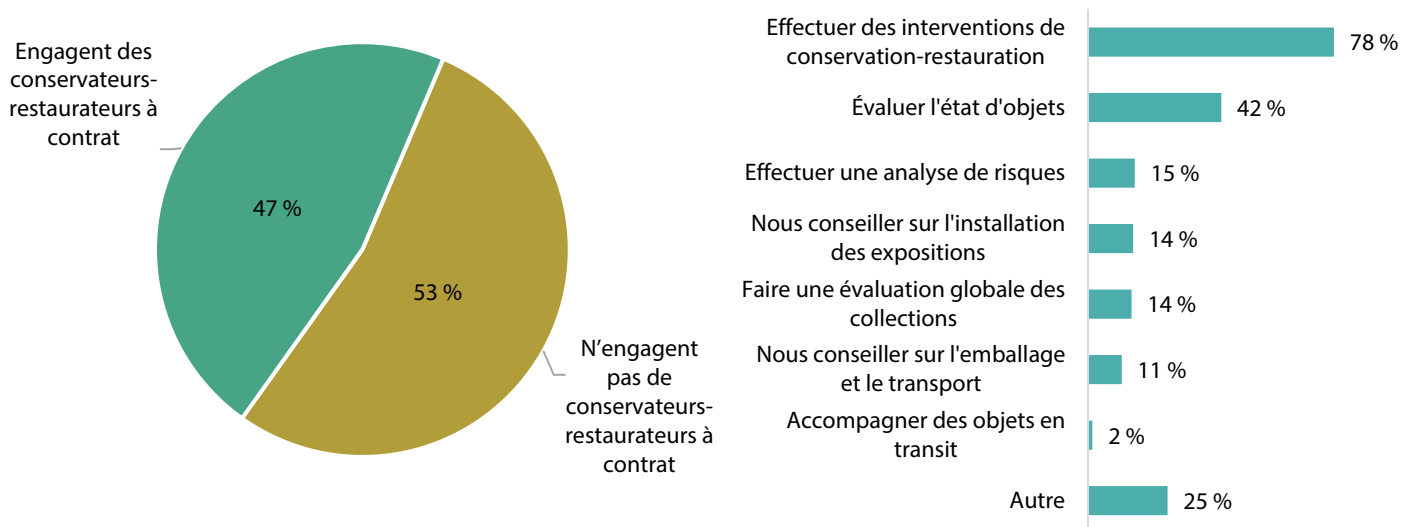
Les conservateurs-restaurateurs professionnels s'occupent eux aussi du soin des collections, mais possèdent « la formation et l'expérience nécessaires pour comprendre les aspects physiques du patrimoine culturel et pour réaliser les interventions appropriées à titre préventif ou correctif » (ACRP). Ceux-ci n'ont pas augmenté autant que le personnel en général qui est attiré au soin des collections, par contre, leurs postes ont moins été touchés : une diminution de 5 % des postes de conservateurs-restaurateurs comparé à une diminution de 16 % pour les postes du personnel attiré au soin des collections en général. Les institutions avec un budget de fonctionnement supérieur avaient plus tendance à avoir un conservateur-restaurateur professionnel ou une conservatrice-restauratrice professionnelle au sein du personnel.

*Équivalents temps plein : nombres d'employés qui travaillent plus de 30 heures par semaine

Parmi les répondants, 63 % étaient des bénévoles (1,159 ETP, comparé à 690 ETP pour les employés rémunérés) (214 réponses)

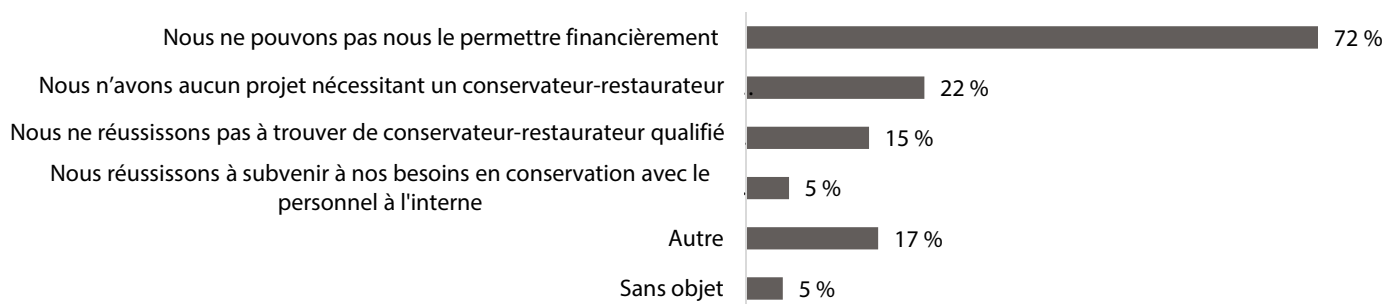
Engager des conservateurs-restaurateurs à contrat

74 % des répondants n'avaient aucun conservateur-restaurateur au sein du personnel
(379 réponses)



Proportion des institutions qui font affaire avec des entreprises de conservation-restauration ou des conservateurs-restaurateurs contractuels (389 réponses)

Raisons principales pour lesquelles on fait affaire avec des entreprises de conservation-restauration ou des conservateurs-restaurateurs contractuels (194 réponses)



Raisons principales pour lesquelles on n'engage pas de conservateurs-restaurateurs contractuels (259 réponses)

Il n'est peut-être pas surprenant que la capacité des institutions à engager des conservateurs-restaurateurs à contrat augmente avec la taille du budget de fonctionnement. On note aussi certaines variantes régionales : les institutions situées au Nord avaient plus tendance à engager des conservateurs-restaurateurs à contrat (75 %), suivies de celles du Centre (54 %), de l'Atlantique (45 %), des Prairies (34 %) et de la Côte Ouest (34 %).

Environ la moitié des répondants engagent des conservateurs-restaurateurs à contrat, surtout pour effectuer des interventions de conservation-restauration. En plus des raisons indiquées ci-dessus, on note également : pour des consultations sur les besoins en contrôle du climat dans les réserves, pour effectuer des interventions de conservation-restauration particulièrement complexes ou spécialisés, pour alléger la charge de travail des conservateurs-restaurateurs, pour aider à répondre à une situation d'urgence et pour donner des formations.

L'autre moitié des répondants **n'engagent pas** de conservateurs-restaurateurs à contrat, surtout par manque de financement (72 %). Plusieurs répondants notent que pour les aider à subvenir à leurs besoins en conservation-restauration, ils font appel à l'Institut canadien de conservation (ICC) ou au Centre de conservation du Québec (CCQ). Compte tenu du fait que trois quart des répondants n'ont aucun conservateur-restaurateur ou conservatrice-restauratrice au sein du personnel et que 72 % ne peuvent se permettre d'engager un conservateur-restaurateur à contrat, cela exerce une pression importante sur ces deux organisations (l'une avec un mandat national et l'autre avec un mandat provincial) afin de répondre aux besoins du Canada en matière de conservation-restauration.

Certains répondants disent qu'il n'est pas une priorité pour les décideurs de leur institution d'engager des conservateurs-restaurateurs et que c'est surtout en raison d'un manque de compréhension des besoins en matière du soin des collections. D'autres répondants notent que c'est en raison d'un manque de temps ou de d'autres priorités qui prennent le dessus, ou bien du manque de conservateurs-restaurateurs locaux pour les institutions en régions éloignées.

À vous la parole...

Nous avons encouragé les répondants à fournir des commentaires supplémentaires à la toute fin du sondage. Ci-dessous, nous avons inclus un échantillon des réponses afin d'illustrer certaines situations particulières ou certains défis auxquels font face les institutions patrimoniales canadiennes. Certains répondants témoignent de la gestion des ressources allouées au soin des collections dans leur institution et d'autres proposent des solutions pour améliorer le soutien au soin des collections.

Sur les installations...

« Nous sommes un gouvernement public qui représente une population autochtone à 85 %. Nous faisons face à des défis liés aux installations et au soin des collections car nous n'avons aucune installation sur notre territoire pour s'occuper de nos collections, et celles-ci sont entreposées en dehors de notre territoire. »

« Nous n'avons aucun laboratoire pour s'occuper de nos artefacts ; nous partageons notre espace avec d'autres groupes. »

« Nous sommes un site historique national et nos réserves sont dans le bâtiment historique, qui n'a pas été conçu pour entreposer des objets de musée et par conséquent, n'est pas équipé en matière de contrôle du climat. »

Sur les ressources humaines ...

« Nous sommes une petite institution avec un seul employé à temps plein à longueur d'année. La collection demande beaucoup de temps et d'attention afin de mettre à jour la documentation, mais cela est difficile puisque notre unique employé est également responsable de tous les autres aspects du musée et de la galerie d'art.. »

« Nous avons besoin de plus de financement pour pouvoir engager du personnel à contrat afin de mettre les collections à niveau. Une fois que cela sera fait, il sera plus facile de gérer le site avec une seule personne. »

« Nous sommes gérés à 100 % par des bénévoles et nous manquons de connaissances. »

« L'endroit où je travaille présentement n'avait aucun gestionnaire des collections pendant 3 ans et fonctionnait avec un seul employé. Je travaille dans un musée qui est financé par le gouvernement fédéral (je suis fonctionnaire). Partout, on a du mal à assurer un nombre minimal d'employés. »

« Nous dépendons trop sur des bénévoles qui manquent de formation. »

Sur les subventions...

« Il est difficile pour les petits musées de recevoir du financement pour les coûts de fonctionnement, puisque la plupart des subventions visent un événement, un projet ou une activité. Les conférences sont beaucoup trop chères pour que nous puissions en profiter. »

« Nous avons reçu une subvention C.-B. / Canada 150 en 2017-2018 qui nous a permis d'élever notre collection aux normes internationales. »

« Pendant longtemps, nous n'avions aucun employé ou aucune employée responsable de la collection en raison d'un manque de financement et la gestion de notre système de documentation en a souffert. Grâce à des subventions, nous avons pu engager des employés contractuels et nous sommes maintenant en train de faire notre inventaire, d'évaluer, de reconditionner et de numériser nos objets. »

« Il est difficile de trouver du financement pour les petites organisations. La plupart des subventions nécessite des employés à temps plein. »

« Nous avons indiqué notre budget pour le « soin des collections », mais cet argent provient surtout de subventions et non de notre budget de fonctionnement. »

À vous la parole...

Sur la gouvernance...

- « Nos donateurs et la haute gestion comprennent mal la quantité de travail qui doit être investie pour gérer une collection, que nous assurons la pérennité de la collection, et que nous ne sommes pas simplement une installation qui génère des recettes. »
- « Les expositions doivent changer de plus en plus fréquemment pour augmenter le nombre [de visiteurs] car notre budget pour les salaires en dépend. C'est une bonne chose dans la mesure où une part plus importante de notre collection est restaurée, mais nos politiques, etc. en souffrent. »
- « Nous avons un représentant autochtone sur notre conseil d'administration et nous suivons ses directives ou commentaires pour les objets autochtones autant que possible. »
- « Nous sommes aussi le dépôt officiel pour notre Première Nation locale. Nous leur avons rapatrié tous les objets dans notre collection mais nous conservons une gestion conjointe pour le moment. Nous les aidons également à rapatrier des objets de d'autres institutions. »
- « Le soin des collections ce n'est pas sexy et ce n'est pas ce qu'on évalue quand on évalue le succès d'un musée. »

Sur les défis par rapport aux collections...

- « Nous sommes un musée de sciences et technologies et, par conséquent, nous avons l'obligation de faire fonctionner notre machinerie et notre équipement historique. Toute utilisation des artefacts comporte des risques pour les objets et les visiteurs. »
- « Nous avons noté une augmentation des demandes d'accès à nos collections numérisées. »
- « J'ai fait un sondage aléatoire de notre collections d'Études autochtones il y a quelques années et j'ai constaté que 32 % de cette collection aurait besoin de conservation-restauration, soit pour stabiliser les objets soit pour améliorer leur apparence. La collection de beaux-arts est probablement en meilleur état et les collections historiques (gros objets) sont en moins bon état. »
- « La plupart de notre collection a besoin de restauration, mais nous considérons qu'un nettoyage de base est aussi une intervention de restauration. »

Sur l'accès aux services de conservation-restauration ...

- « Nous sommes un musée situé dans une zone rurale du Manitoba et nous éprouvons des difficultés à trouver des conservateurs-restaurateurs professionnels pour nous aider avec nos artefacts, peu importe le type. »
- « Nous évaluons les besoins de la collection en matière de conservation-restauration au cas par cas. Nous dépendons de nos donateurs pour nous aider dans ces cas. En général, nous trouvons un donateur par projet, mais il nous arrive aussi de financer des projets en utilisant le socio-financement. »
- « Cela serait bien si les conservateurs-restaurateurs pouvaient organiser des webinaires pour éduquer les professionnels des musées dans des régions éloignées sur des problèmes particuliers de préservation (voir programme de webinaires du BCMA). »
- « Le coût du soin des collections est un problème majeur pour les petits musées, qui s'acharnent parfois à rester ouvert. En particulier, le coût associé à l'emploi des conservateurs-restaurateurs professionnels est prohibitif. Il serait bien d'avoir des modèles ou des manuels, peu coûteux ou gratuits, à l'attention des non-professionnels sur les techniques de base de soin ou de conservation des collections. »
- « Il serait bien d'avoir un meilleur réseau de professionnels des collections au Canada. »

Annexe: Questions du sondage

1. Dans quelle province / quel territoire votre institution est-elle située ?
2. Comment décririez-vous votre institution ? Cochez toutes les cases appropriées.
 - Musée
 - Musée des beaux-arts
 - Centre d'archives
 - Bibliothèque
 - Centre culturel autochtone
 - Centre communautaire
 - Collection d'étude académique
 - Collection d'entreprise / collection privée
 - Site historique
 - Autre (précisez)
3. Quel est votre rôle au sein de votre institution ? Cochez toutes les cases appropriées.
 - Directeur ou directrice
 - Conservateur ou conservatrice
 - Régisseur ou régisseuse
 - Responsable d'éducation / de programmation
 - Gestionnaire des collections
 - Technicien ou technicienne en muséologie
 - Éducation / programmation
 - Conservateur -restaurateur
 - Archiviste
 - Préposé ou préposée aux expositions
 - Autre (précisez)
4. Combien d'items votre collection comporte-elle ? Si vous n'êtes pas certain, veuillez estimer.

Nombre d'items :

Mètres ou pieds linéaires (précisez l'unité) :

Autre mesure (précisez l'unité) :
5. Quelle est la taille de votre collection, par rapport à il y a 20 ans (1998) ? Choisissez la meilleure option.
 - La taille a plus que doublé
 - La taille a doublé
 - La taille a augmenté de 50%
 - La taille a augmenté de 10%
 - La taille a augmenté de 5% ou moins
 - Aucun changement
 - La taille a diminué
6. Actuellement, quel pourcentage de votre collection est exposé ? Si vous n'êtes pas certains, veuillez estimer.
7. Quel était votre budget de fonctionnement total en 2017 ?
8. Quel était votre budget pour le soin des collections en 2017 ? Cela peut inclure les matériaux, l'équipement, les fournitures, les frais de consultants ou d'entrepreneurs externes (p. ex. service antiparasitaire, transporteurs, techniciens spécialisés), etc. N'incluez pas les salaires. Si vous avez une ligne budgétaire "Collections", utilisez ce montant.
9. Par rapport à il y a 20 ans (1998), combien d'employés rémunérés contribuent au soin des collections ? Utilisez des décimales pour indiquer le personnel à temps partiel (p. ex. 0,5).

Employés rémunérés dont les tâches comprenaient le soin des collections - il y a 20 ans (1998):

Conservateurs-restaurateurs formés maintenant:
10. Parmi les employés rémunérés qui contribuent au soin des collections, combien d'entre eux sont des conservateurs-restaurateurs formés (c.-à-d. diplômés d'un programme reconnu) - maintenant et il y a 20 ans (1998)?

Conservateurs-restaurateurs formés il y a 20 ans (1998):

Conservateurs-restaurateurs formés maintenant :
11. Combien de bénévoles contribuent actuellement au soin des collections ? Utilisez des décimales pour indiquer les bénévoles à temps partiel (p. ex. 0,5).
12. Avez-vous accès à un laboratoire de conservation-restauration adéquat qui est équipé pour effectuer des interventions de conservation-restauration?
 - Oui
 - Non
13. Pour quelle(s) raison(s) engagez-vous des entreprises de conservation-restauration ou des conservateurs-restaurateurs contractuels ? Cochez toutes les cases appropriées.
 - Nous n'engageons pas de conservateurs-restaurateurs à contrat
 - Évaluer l'état d'objets
 - Effectuer des interventions de conservation-restauration
 - Faire une évaluation globale des collections
 - Effectuer une analyse de risques
 - Nous conseiller sur l'installation des expositions
 - Nous conseiller sur l'emballage et le transport
 - Accompagner des objets en transit
 - Autre (veuillez préciser)

Annexe: Questions du sondage

14. Si vous n'engagez pas de conservateurs-restaurateurs à contrat, veuillez expliquer pourquoi.
- Nous réussissons à subvenir à nos besoins en conservation avec le personnel à l'interne
 - Nous ne pouvons pas nous le permettre financièrement
 - Nous n'avons aucun projet nécessitant un conservateur-restaurateur
 - Nous ne réussissons pas à trouver de conservateurs-restaurateurs qualifiés
 - Sans objet
 - Autre (veuillez préciser)
15. Quel pourcentage de votre collection nécessite une intervention de restauration (c.-à-d. intervention directe et non des mesures préventives) avant de pouvoir l'utiliser pour vos activités ?
16. Si vous avez répondu 1% ou plus à la question précédente, votre institution possède-t-elle un plan ou un budget pour les objets qui nécessitent des interventions de restauration?
- Oui
 - Non
 - Si vous avez répondu « non », expliquez pourquoi :
17. Avez-vous un plan ou une politique de préservation pour les collections numériques ?
- Oui, les deux
 - Plan seulement
 - Politique seulement
 - Ni un, ni l'autre
 - Sans objet
 - Si vous n'avez aucun plan ou politique, expliquez pourquoi:
18. Avez-vous un plan de lutte antiparasitaire intégrée ?
- Oui et le personnel est formé à l'appliquer
 - Oui mais le personnel n'est pas formé à l'appliquer
 - Non, mais nous sommes en train d'en développer un
 - Non
 - Je ne sais pas
19. Votre institution fait-elle face à certains de ces problèmes dans l'une des installations où des collections sont présentes ? Cochez toutes les cases appropriées.
- Il est impossible de repérer les objets dans les réserves en utilisant le système de documentation
 - Dans les réserves, les unités de rangement et les allées sont surencombrées
 - Les objets en réserve sont mal conditionnés et risquent d'être endommagés
 - Une réserve au sous-sol dans une plaine inondable
 - Une quantité importante de non-collections dans les réserves (matériel d'emballage, équipement d'exposition, objets non inventoriés, publications, déchets, etc.)
20. Comment utilisez-vous vos collections, à part pour les expositions ? Cochez toutes les cases appropriées.
- Infestation active d'animaux nuisibles dans les réserves
 - Infestation active d'animaux nuisibles dans les salles d'exposition
 - Problème actif de moisissures dans les réserves
 - Problème actif de moisissures dans les salles d'exposition
 - Vols récurrents d'objets des collections
 - Quantités importantes (10 % de la collection ou plus) de matériaux chimiquement instables entreposés à la température de la pièce (p. ex. bandes magnétiques, épreuves photographiques ou négatifs couleurs, mousses et caoutchoucs)
 - Toit qui coule au-dessus d'espaces où se trouvent les collections
 - Serrures inadéquates sur les portes et fenêtres
 - Aucun système de détection incendie
 - Aucun système d'extinction automatique des incendies
 - Aucun système de détection pour les entrées par effraction
 - Aucun système d'alarme
 - Aucun inventaire de la collection avec copie de sauvegarde entreposée hors-site
 - On inspecte de façon insuffisante ou irrégulière les réserves et les salles d'exposition pour le vol et les animaux nuisibles
 - Objets sensibles aux UV et à la lumière exposés en plein soleil
 - Aucune de ces réponses
20. Comment utilisez-vous vos collections, à part pour les expositions ? Cochez toutes les cases appropriées.
- Projets de recherche à l'interne
 - Chercheurs externes (y compris la recherche d'archives ou sur les collections)
 - Visites des réserves pour le grand public
 - Visites des réserves pour les écoles
 - Réserves visibles
 - Activités de manipulation d'objets
 - Numérisation pour augmenter l'accès
 - Mise en valeur d'objets "sous-utilisés" dans les réseaux sociaux
 - Mise en valeur d'objets "sous-utilisés" dans des expositions
 - Prêts à d'autres institutions
 - Prêts aux groupes culturels d'origine
 - Nous n'utilisons nos objets que pour les expositions à l'interne
 - Autre (veuillez préciser)

Annexe: Questions du sondage

21. Avez-vous un plan d'urgence qui inclue les collections - écrit et à jour?
- Oui et en ce moment, le personnel est formé à l'appliquer
 - Oui mais en ce moment, le personnel n'est pas formé à l'appliquer
 - Oui, mais il n'est pas à jour
 - Non, mais nous sommes en train d'en développer un
 - Non
 - Je ne sais pas
22. On met à jour une base de données des collections / de conservation régulièrement pour noter les changements d'état des objets (p. ex. état au moment de l'enregistrement, de leur endommagement, de vandalisme, après travail d'entretien, après intervention).
- Oui
 - Non
 - Notre base de données ne comprend aucune information sur l'état des objets
23. Avez-vous mis en place les politiques suivantes ? Cochez toutes les cases appropriées.
- Politique d'acquisition ou d'enregistrement qui définit clairement ce que votre institution collectionne
 - Politique d'aliénation
 - Ni une, ni l'autre
24. Quel pourcentage de votre collection est constitué d'objets "sans statut", c.-à-d. qui n'ont aucune documentation et qui demeurent ainsi même après avoir tenté de les associer à la documentation sur la collection permanente et sur les prêts? Si vous n'êtes pas certain(e), veuillez estimer.
25. Quels plans ou politiques avez-vous concernant le rapatriement d'objets d'origine autochtone?
- Nous sommes une institution autochtone qui s'apprête à entamer (ou qui a déjà entamé) un processus qui mènera au rapatriement d'objets culturels à notre institution
 - Nous sommes une institution autochtone, mais nous n'avons aucun plan de ce genre
 - Nous sommes une institution non-autochtone et nous avons des politiques en place pour faciliter les demandes de rapatriement d'objets culturels d'origine autochtone
 - Nous sommes une institution non-autochtone mais nous n'avons aucune politique de ce genre
 - Si vous n'avez présentement aucun plan ou aucune politique pour le rapatriement d'objets culturels, expliquez brièvement pourquoi :
26. Si vous êtes une institution non-autochtone, quel pourcentage de votre collection est constitué d'objets culturels provenant des peuples autochtones du Canada (Premières Nations, Inuits, Métis) ?
27. Votre institution collabore-t-elle avec des membres des communautés autochtones et utilise-t-elle des méthodes ou usages traditionnels lorsqu'elle prend soin, lorsqu'elle traite ou lorsqu'elle utilise des objets d'origine autochtone?
- Oui
 - Non
 - Si vous avez répondu "non", expliquez pourquoi :
 - N'est pas applicable